



# Association Ar Jentilez

CR de l'Assemblée Générale

28 février 2014

Maison des Traouiéro – Ploumanac'h

[www.arjentilez.org](http://www.arjentilez.org)

---

Un cinquantaine de personnes environ a assisté à l'Assemblée Générale d'Ar Jentilez.

## REMERCIEMENTS

- Monsieur le Maire représenté par son adjointe au nautisme Françoise LE CORRE,
- le Centre Nautique de Perros-Guirec,
- « Loulou » Morvan pour ses précieux conseils,
- Yvon Clochet (constructeur d'Ar Jentilez) pour sa visite et ses précieux conseils,
- le personnel des ports de Perros-Guirec,
- les associations maritimes de Ploumanac'h : Aimée Hilda, Bag Ploumanac'h, le Comité d'Organisation des Fêtes Maritimes,
- la SNSM,
- la SRP,
- les Amicales des Plaisanciers de Perros-Guirec et de Ploumanac'h,
- les associations Archipel Libre et 7 Iles 2000,
- le Comité d'organisation du pardon de Ploumanac'h,
- la presse : Ouest-France, le Télégramme, le Trégor

## 1 PREAMBULE

Le Président Hervé ROUSSEaux rappelle dans un discours tenant lieu de préambule, l'importance de soutenir le Comité des Fêtes Maritimes de Ploumanac'h suite au courrier que ce dernier a reçu des services fiscaux, car, même si la loi doit bien sûr être respectée par tous, c'est l'existence même de telles fêtes qui pourraient être remises en cause à force de « matraquage ».

## 2 BILAN DES ACTIVITES

### 2.1 Les adhérents

55 adhérents, se décomposant en 36 adhésions famille (contre 38 en 2012) et 19 adhésions individuelles (contre 17 en 2012).

29 cartes « découverte » contre 10 en 2012.

### Origine :

- Perros-Guirec = 25
- Trégor (autres communes) = 21
- Bretagne hors Trégor = 4
- Hors Bretagne = 5

Ces chiffres confirment l'ancrage local des membres de l'Association. Cet ancrage est important au vu des activités demandant une participation active des adhérents (carénage, participation aux Fêtes Maritimes, navigation, etc.)

## **2.2 Les travaux**

- Gros carénage sur Ar Jentilez effectué au port de Perros-Guirec : plus de 500h au total
- Révision du gréement courant (haubans, drisses, écoutes, poulies)
- Réparation de l'étrave (K. Stelleman)
- Réparation temporaire Haut du massif d'étambot (K. Stelleman)
- Réparation du bas du safran (K. Stelleman)
- Nouvelle motorisation Vetus 85CV Base Deutz 3000T/mn (Briconautic)
- Nouvelle remorque pour l'annexe du Kotick
- Carénage classique sur le Kotick

**Au total, plus de 500 heures de travail pour la préparation des bateaux.**

Concernant le carénage imposé au port de Perros-Guirec, sur le quai des pêcheurs, l'Association s'interroge sur les « bienfaits » de cette mesure, compte tenu de l'exposition au vent de cet emplacement, situé hors aire de carénage et donc sans récupération des déchets. Sur ce sujet, l'Association rejoint la position de l'Amicale des Misainiers du Trégor (<http://www.histoiremaritimebretagnenord.fr/app/download/5949126461/argumentaire.pdf>).

## **2.3 Les sorties et activités**

### **Sorties associatives Ar Jentilez**

Belle saison malgré un début tardif (fin juin) :

- 17 sorties au total (6 en 2012 et 17 en 2011...)
- 5 chefs de bord différents (3 en 2012)
- 116 personnes embarquées (7/sortie) dont 65 différentes (33 en 2012)

### Principales sorties:

- Terre et Mer en Baie de Morlaix
- Pique-nique aux Triagoz (2 sorties)
- Festival du Chant de Marin à Paimpol
- 30 ans des Fêtes Maritimes de Ploumanac'h
- Sorties pêche et 7 Iles

### **Sorties Centre Nautique Ar Jentilez**

Belle saison estivale : 24 sorties à la demi-journée, dont 14 en balade gourmande et 16 sorties à la journée pour un total de 335 personnes embarquées, soit environ 8 par sortie.

Un montant de 3 751,75 € correspondant à 25 % du CA de ces sorties a été reversé à l'Association début 2014. Il sera reporté dans les comptes 2014.

Rappel : le montant reversé en 2013 à l'association pour les sorties 2012 a été de 1757,25 €.

Le CNPG exprime le souhait de revoir la convention le liant avec l'Association (répartition financière, carburant, etc.), qui date de 1992.

L'Association renouvelle sa demande au CNPG d'anticiper le retour du bateau au port de Ploumanac'h dès l'avis de conditions météo défavorables sur Trestraou.

### **Sorties du Kotick**

Belle saison malgré un début tardif : 16 sorties contre 8 en 2012, avec 4 chefs de bord et 44 personnes embarquées (23 en 2012) dont 19 différentes (15 en 2012).

### Principales sorties :

- Pardon de Saint-Guirec
- Fête du port de Kerieg
- 30 ans des Fêtes Maritimes de Ploumanac'h (1ère place aux régates dans sa catégorie !!)
- Ile Tomé
- Pique-nique à Tourony

### **30 ans des Fêtes Maritimes de Ploumanac'h**

- Belle réussite,
- Participation majeure et active des adhérents Ar Jentilez, dans les différentes commissions : sécurité, musique, accueil et lamanage bateaux, régates, restauration, galettes et Pub Coreff, site Internet. **Un grand merci à tous !**
- Belle recette pour la boutique Ar Jentilez,
- 1ère place des régates pour le Kotick dans sa catégorie !!

### **Autres points marquants de 2013**

- Soirée Vœux Ar Jentilez, à la façon «Auberge Espagnole »
- Initiation godille à Pâques sur mer
- Fête du Nautisme à Trestraou
- Solidarité renouvelée avec l'association « Peuple des Dunes » de Trébeurden
- Mise en place d'un « Doodle » pour l'inscription aux sorties
- Démarche de labellisation BIP en cours pour Ar Jentilez
- Création d'un groupe Facebook ouvert à tous
- Site Internet : + de 4000 visites sur l'année 2013. De nouveaux rédacteurs sont toujours les bienvenus, avis aux amateurs
- Soutien au COFMP suite au courrier du FISC

### ***2.4 Approbation du Bilan Moral***

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

**Approuvé à l'unanimité des votants.**

### 3 BILAN FINANCIER

#### 3.1 Compte d'exploitation 2013

Compte d'exploitation 2013 :

Dépenses		Recettes	
Carénage	1 320,13 €	Adhésions	1 902 €
Entretien	4 172,41 €	Participations	1 757,25 €
Kotick	460,76	<i>Dont :</i>	€
		<i>CNPG</i>	1 757,25 €
		<i>COFMP</i>	0 €
Fournitures	159,90 €		
Assurances	812,53 €	Subventions	0 €
Boutique	0 €	Boutique	1 021 €
			€
Alimentation	338,03 €		
Repas AG	580,30 €	Repas AG	230 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>7 844,06 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>4 910,25 €</b>
		<b>Résultat :</b>	<b>- 2 933,81 €</b>

Malgré le résultat négatif de cette année, la santé financière de l'Association est saine. Le Trésorier rappelle cependant qu'il ne faudrait renouveler plusieurs années de suite ce résultat.

D'autre part, la somme de 2000 euros qui devait être reversée à l'Association Ar Jentilez par le COFMP ne l'a pas été en raison de la situation actuelle du COFMP vis-à-vis du FISC.

A la vue des frais d'entretien en augmentation constante, en liaison avec le vieillissement du bateau, l'Association sera particulièrement vigilante lors de la renégociation de la Convention la liant avec la Mairie de PERROS-GUIREC et le Centre Nautique de PERROS-GUIREC.

Concernant les travaux 2014, le montant du devis pour les travaux de charpente est de 3119 euros.

#### 3.2 Approbation du Bilan Financier

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

**Approuvé à l'unanimité des votants.**

## 4 PROGRAMME 2014

### Travaux :

- Réfection électrique par Briconautic : fin février / début mars
- Travaux de charpente par Klass Stelleman / mi-mars
- Ajustement ferrure de bout-dehors et 1,50m de sous-drague à changer
- Révision du gréement courant, travaux divers et matelotage au local
- Carénage à organiser sur 2 gros week-end en mars/avril
- Vérification des voiles
- Voile de misaine et sûrement foc moyen à changer en fin de saison

### Sorties (planning en préparation, disponible prochainement sur le site) :

- Port en fête sur le Trieux : 17 et 18 mai (départ le 15 ou 16, retour le 18)
- Le pardon de St Guirec le 28 mai
- Fête de la Morue à Binic : 29 mai au 1<sup>er</sup> juin
- Fête du Nautisme à Trestraou : 21 et 22 juin
- Baie de Ste Anne : mercredi 13 Août
- Temps Fête à Douarnenez : du 24 au 27 juillet ; départ le 21 ou 22, retour vers 30
- Fête des Vieux Gréements à Paimpol : du 8 au 10 août (départ le 6 ou 7, retour le 11)
- La Fête Vénitienne à la Rade : mercredi 13 août
- Régates de Ploumanac'h : jeudi 21 août
- 40 ans des plaisanciers de l'APPG : 14 septembre
- La sortie des « anciens »
- le pique-nique de l'asso à Tourony
- Soirée Auberge Espagnole, associée à la présentation de vœux de l'association à tous ses adhérents et amis. A renouveler début 2015.

## 5 RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour rappel, le conseil d'administration 2013 se compose de :

- **Président d'honneur** : Guy TANGUY
- **Président honoraire** : Claude HAUTENAUVE
- **Président** : Hervé ROUSSEAUX
- **Vice Président** : Dominique LE MAGUER
- **Secrétaire** : Florent BRODIN
- **Secrétaire adjoint** : Jean-Paul LE GAOUYAT
- **Trésorier** : Philippe CHARDON
- **Trésorier adjoint** : Pierre BOUCAUD
- **Membres** : Jean-Philippe GUEDE, Jean-Pierre HOUEROU, Alain LE MEUR, Camille MANGEL
- **Membre de droit représentante de la Mairie** : Françoise LE CORRE

Tiers sortant : Jean-Paul Le Gaouyat, Jean-Pierre Houerou, Philippe Chardon

Démissionnaire : Jean-Philippe Guédé

Candidat(s) (déjà adhérent(s)) : Martine DEGENNE

**Le tiers sortant est reconduit et Martine DEGENNE acceptée au Conseil d'Administration à l'unanimité des votants.**

Hervé ROUSSEAUX fait part aux adhérents de son désir de quitter son poste de Président tout en rappelant son attachement profond à l'Association. Le Conseil d'Administration remercie chaleureusement Hervé pour son engagement sans faille durant ses 3 années de présidence. On peut dire qu'il a été un très bon capitaine « tempête » !

**Le Conseil d'Administration se réunira le lundi 10 mars pour l'élection du nouveau Bureau.**

## 6 Questions diverses

**Question :** Pourquoi ne pas démâter Ar Jentilez et le protéger par un taud d'hivernage durant l'hiver ?

**Réponse du Bureau :** Démâter Ar Jentilez chaque hiver serait une opération lourde, fastidieuse et non sans risque (au vu du dernier démâtage). En revanche il faudrait étudier la possibilité de faire réaliser un nouveau taud d'hivernage adapté, l'existant ne l'étant pas du tout, avec conservation des mâts à poste.

Un taud d'hivernage serait également utile pour le Kotick.

Dans la même idée, étudier l'utilité d'un taud pour la protection des voiles (taillevent et misaine) contre les UV.